

La Médaille de la reine Élisabeth

En ce mois de mai 2020, le monde médical lutte depuis maintenant presque deux mois pour endiguer la pandémie de Covid-19. Dépassant le cadre de leurs fonctions en mettant leur vie en péril, les membres du personnel de santé suscitent l'admiration à travers le monde. Cette reconnaissance se traduit par des applaudissements quotidiens ou du soutien matériel. Conscient de vivre un événement historique, un pan de la société exprime aussi le souhait d'une rupture, par la mise en place de réformes sociales.

Il y a cent ans, la fin de la Première Guerre mondiale fut aussi l'occasion de repenser la société qui émergea de cette épreuve. L'effort de guerre demanda la prise de mesures fortes par l'accréditation des luttes sociales préexistantes. Lors de sa « Joyeuse Entrée » à Bruxelles le 22 novembre 1918, le roi Albert 1^{er} souligna dans son discours au Parlement que « l'égalité dans la souffrance et dans l'endurance a créé des droits égaux à l'expression des aspirations publiques ». Il annonçait de fait la décision du gouvernement d'introduire le suffrage universel pour les hommes dès 1919, qui devait être effectif pour les femmes au niveau communal en 1920. Sous la pression ouvrière s'en suivait la fixation des journées de travail de 8 heures et des semaines de 48 heures en 1921.

Ces décisions politiques et constitutionnelles s'inscrivent dans une longue mise en œuvre d'une culture propice à l'examen des besoins de la société civile. Parmi les nombreux facteurs formatifs de cette culture se distingue celui de la démocratisation de l'honneur, qui se matérialise par la création de médailles. En Belgique, durant la Première Guerre mondiale, des décorations civiques basées sur le modèle de 1867 — institué pour récompenser les carrières exceptionnelles dans l'administration — sont décernées à partir de 1915 aux civils ou militaires non combattants pour mérite exceptionnel. Ces petits objets constituent des signes et des symboles extérieurs, marquant une reconnaissance sociale essentielle pour surmonter les expériences traumatisantes vécues pendant la guerre. Il faut donner sens à un événement insupportable et montrer que la souffrance n'a pas été vaine. Ces médailles sont aussi des manifestations du nationalisme et permettent de souder une jeune nation qui s'est déjà construite économiquement, mais qui désormais se consolide par le sens de la patrie. Un patriotisme dont l'éclat s'étiolera au fil des années par la réapparition des tensions communautaires.

Parmi les autres traces matérielles, une médaille à l'effigie de la reine Élisabeth retient l'attention. Instituée le 15 septembre 1916, cette médaille en bronze est destinée à ceux, Belges ou étrangers, qui durant la Première Guerre mondiale se sont consacrés aux œuvres de guerre pendant au moins une année. Une version porte une croix rouge dans le cercle ouvert en dessous du ruban pour remercier le personnel hospitalier pour son dévouement auprès des malades ou des blessés. Cette médaille s'adresse particulièrement aux infirmières, qui, dans un esprit de sacrifice constant et discret, ont contribué à soulager les misères que la guerre a engendrées. L'association à la reine Élisabeth, reine-infirmière, présentée sur l'avvers de la médaille, est naturelle, car, comme le rappelle le ministre de l'Intérieur Paul Berryer, elle « personnifie la bonté, le dévouement, l'abnégation ». Au revers, une figure féminine parée du voile de la *nurse* tenant une lampe à l'huile — référence à Florence Nightingale, la dame à la lampe, pionnière anglaise des soins infirmiers — et entourée du texte « Pro Patria Honore et Caritate » symbolise la soumission à l'œuvre de devoir et d'humanité, vertus attribuées à celles qui seront appelées les « anges blancs ».

Si une plaquette ne peut suffire à faire oublier les affres de la guerre et les luttes sociales préexistantes, elle souligne néanmoins la reconnaissance d'une profession qui a été particulièrement sollicitée pendant la guerre. Les combats meurtriers qui suivent l'invasion de la Belgique par les troupes allemandes le 4 août 1914 se répercutent rapidement sur le Service de Santé de l'Armée et les sections de la Croix-Rouge, désorganisés et dépassés par les événements. Le personnel qualifié et les infirmières diplômées font défaut et des postes de secours sont ouverts à la hâte dans tout le pays ; beaucoup de femmes s'y portent volontaires, comme Joséphine Cloostermans, batelière qui rejoint la Croix-Rouge au déclenchement de la guerre et qui se verra octroyer plus tard la Médaille de la reine Élisabeth pour avoir porté secours aux malades et blessés d'Ypres pendant l'hiver 1914.

Les structures médicales suivent la progression des combats. Dès le début du conflit, les souverains demandent au chirurgien Antoine Depage d'assurer l'organisation de la Croix-Rouge et de créer une antenne chirurgicale au Palais Royal. Fin octobre, la reine charge Depage de créer et de diriger des ambulances chirurgicales et des hôpitaux derrière l'Yser, où l'armée se retranchera pendant quatre années. Le projet se concrétise par l'ouverture le 21 décembre 1914 de l'hôpital de l'Océan, d'une capacité de 1 000 lits, à La Panne. Le personnel est dans un premier temps composé essentiellement de *nurses* anglaises. Le nombre d'infirmières belges, dont beaucoup ont reçu une formation en Angleterre, augmente progressivement, portant le total à plus de 200 pour une trentaine de médecins. Sous l'influence des méthodes de *nursing* anglais, la discipline est militaire, le règlement rigide et l'uniforme de rigueur. Pendant près de quatre ans, les infirmières vivront au rythme de l'attente de blessés, voire de véritable afflux lorsqu'une catastrophe se profile, le tout dans la crainte des tirs d'artillerie.

Au fil des mois, l'hôpital acquiert une solide réputation, affermie par le rôle symbolique de la reine, qui porte l'uniforme de la Croix-Rouge et s'identifie à toutes les infirmières. Élisabeth se fait héraut de la profession, réputée pour apporter son aide au chirurgien Depage lors d'opérations ou pour confectionner des pansements et rendre visite aux blessés. Un autre nom associé à l'hôpital est celui de Marie Picard, épouse d'Antoine Depage et infirmière de renom. Avant la guerre, elle avait assuré la direction administrative de l'École belge d'Infirmières diplômées et avait pris part avec son mari à l'envoi d'ambulances de la Croix-Rouge lors de la guerre des Balkans en 1912, acte pour lequel elle fut décorée de l'Ordre de Chekafat de l'Empire ottoman. Lorsque la Première Guerre mondiale éclate, elle rejoint l'ambulance du Palais royal puis l'hôpital de l'Océan. En 1915, elle se rend aux États-Unis pour lever des fonds afin d'améliorer la situation humanitaire en Belgique. Qualifiée alors par les Américains de « personnification de l'héroïsme des femmes belges », Marie Picard périt à son retour à bord du Lusitania, torpillé par un sous-marin allemand. La même année, une autre infirmière britannique et installée en Belgique, Edith Cavell, est fusillée par l'occupant allemand pour avoir organisé un réseau d'évasion de soldats alliés. Le sort de ces deux infirmières confère à la profession une aura de martyr et suscite l'indignation dans le monde. Leur disparition alimente la propagande et contribue à justifier le combat noble des forces de la Triple-Entente contre la barbarie allemande, qui assassine des infirmières, réceptacles des vertus premières. La frappe d'une médaille « 1915 Remember » aux effigies d'Edith Cavell et de Marie Picard alimente la culture de guerre qui, en décrédibilisant un ennemi ontologiquement mauvais, vise à mobiliser les consciences et *in fine* à faire entrer les États-Unis dans la guerre.

L'héroïsation de ces infirmières et le culte de la reine font de ces figures des exemples à suivre, car elles manifestent concrètement le système de valeurs d'une société auquel chacun est invité à adhérer. Ce don de soi est promu par une iconographie qui diffuse le mythe de

l' « ange blanc », alors que le terrible bilan des combats est atténué par la censure des journaux. Cette vision contraste avec la vie quotidienne à l'hôpital de l'Océan, dont l'histoire nous est connue grâce notamment à la publication en 1936 de l'ouvrage *Infirmières de guerre en service commandé*, d'après les notes journalistiques prises par Jane De Launoy. Diplômée infirmière de l'école Saint-Camille en 1908, Jane De Launoy est l'une des deux premières infirmières belges à rejoindre l'hôpital de l'Océan, où elle exerce jusqu'en 1920. Elle reçoit en récompense de son dévouement la médaille d'or de l'ordre de Léopold II et la Médaille de la reine Élisabeth. Son livre est une source précieuse pour cerner les horreurs de la guerre vécues par le personnel hospitalier. Il rappelle les conditions effroyables dans lesquelles les infirmières ont dû travailler, côtoyant sans cesse les corps meurtris des soldats et des civils dans un esprit d'abnégation, à l'instar d'Henriette Van Acker, récipiendaire de la Médaille de la reine Élisabeth, qui poursuit sa tâche après avoir veillé toute la nuit auprès de son fiancé, touché mortellement d'une balle au thorax. Dans la conclusion de son ouvrage, Jane De Launoy porte une réflexion sur la dignité humaine et dévoile le revers de la médaille de l'engagement auprès des blessés, celui de la solitude de ceux qui ont vécu des situations inhumaines :

« Beaucoup de ceux que nous avons aimés sont couchés là-bas dans la terre de Flandre, et d'avoir touché par trop de souffrances, il reste sûrement en nous une disproportion ! Il reste aussi ce mépris absolu des préjugés qui aura pour conséquence de nous déclasser en quelque sorte... et cet esprit égalitaire qui nous fait estimer à présent un être pour sa seule valeur personnelle, sans égard pour sa situation ni son nom ! Notre nouvelle conception de la vie va nous faire payer par la solitude d'âme notre passage dans la fournaise parce que beaucoup ne nous comprendront plus ! ».

Ces histoires particulières sont souvent occultées par les grandes opérations militaires, mais la création de la Médaille de la reine Élisabeth constitue néanmoins une preuve de la reconnaissance des civils comme contributeurs à l'idée de nation, de laquelle procède une nouvelle vision de l'ordre social. La Grande Guerre aura de fait contribué à sacrifier la toute jeune profession d'infirmière. L'utilité sociale du métier est reconnue et le *nursing* anglais s'impose : études scientifiques approfondies, discipline militaire et soumission au règlement. Elle permet à de nombreuses jeunes filles de pratiquer une activité rémunérée et digne de considération. Une revalorisation de la profession d'infirmière est revendiquée et les études sont réorganisées en 1921, mais ni les conditions de travail ni les salaires ne sont améliorés. En 1922, la Fédération nationale des Infirmières de Belgique est créée, avec pour but la défense des intérêts professionnels, matériels et moraux de l'infirmière diplômée. Mais les infirmières peinent à se faire entendre. Sens du devoir, courage, générosité, dévouement, ces qualificatifs acquis lors de la guerre contribuent, en plus de l'origine religieuse et du statut féminin de la profession, à l'acceptation des conditions de travail difficiles des infirmières. Pas de sursalaires pour les prestations hors norme. La loi sur les journées de travail de 8 heures et les semaines de 48 heures, qui date de 1921, ne sera d'application dans les hôpitaux qu'en 1937.

Cent ans après la fin de la Première Guerre mondiale, la situation créée par la pandémie de Covid-19 place les pays en face d'un ennemi invisible, capable de déstabiliser les plus grandes puissances mondiales. Le climat généré par la pandémie est souvent qualifié de situation de guerre, par la mobilisation qu'elle suscite et par la mise à l'arrêt des rouages de la société, dans l'attente que l'ennemi se retire. Comme dans tout conflit, nos sociétés ont créé des héros, qui manifestent un système de valeurs auquel la collectivité adhère et qui renforcent la cohésion sociale. Les manifestations d'altruisme et de dévouement atténuent le sentiment d'impuissance face à une mortalité qui nous dépasse. Mais au-delà des applaudissements, comment la reconnaissance sociale de ceux qui étaient en première ligne va-t-elle se

concrétiser ? Ce sera l'une des questions parmi d'autres à poser au sortir de cet événement marquant, afin de lui donner sens. Plus largement, c'est une réflexion générale qu'il faudra porter sur nos sociétés. Le 18 novembre 1918, le journal *Le Soir* posait déjà à la société belge une question essentielle : sommes-nous prêts à affronter les défis à venir ? « Sommes-nous prêts à restaurer notre pays sur des bases nouvelles et à affronter le labeur gigantesque qui s'offre à nous ? Sommes-nous prêts à abandonner nos vieilles querelles politiques, ou du moins à leur imposer le silence ? Sommes-nous prêts à aborder les problèmes qui demain se poseront à nous, avec un esprit exempt de préjugés, avec un esprit clair et sain ? Sommes-nous prêts à consentir les sacrifices que vont exiger les intérêts du pays, à réviser notre législation ouvrière, à remplir nos devoirs, tous nos devoirs, à l'égard des travailleurs et des humbles ? ». Toutes ces questions pourraient *mutatis mutandis* être appliquées à nos sociétés contemporaines.

Geoffrey Schoefs

Bibliographie

- BORNÉ A.-C., *Distinctions honorifiques de la Belgique, 1830-1985*, Bruxelles, Creadif, 1985.
- DE LAUNOY J., *Infirmières de guerre en service commandé*, L'Édition universelle, Bruxelles ; Desclée De Brouwer, Paris, 1936 [2015].
- DESCHEPDIJVER S., *La Belgique et la Première Guerre mondiale*, Bruxelles, Peter Lang, 2016.
- Dictionnaire des femmes belges XIX^e – XX^e siècle*, Bruxelles, Racines, 2006.
- JOIRIS A., *De la vocation à la reconnaissance : les infirmières hospitalières en Belgique 1789-1970 : genèse, émergence et construction d'une identité professionnelle Marchienne-au-Pont*, Socrate édition, 2009.
- Le soir*, 18 novembre 1918.
- MARAITE L., *Le rôle des médecins/infirmiers/brancardiers dans la bataille de Liège*, Liège, 2017.
- Médecins de la Grande Guerre*, en ligne, <https://www.1914-1918.be/index.php> (page consultée le 20/04/2020).
- Moniteur belge*, Bruxelles, Imprimerie du Moniteur belge, 1921.
- Moniteur belge*, Bruxelles, Imprimerie du Moniteur belge, 1922.
- Recueil des circulaires, instructions et autres actes émanés du ministère de la justice ou relatifs à ce département, années 1915-1918*, Bruxelles, Imprimerie du Moniteur belge, 1921.
- Recueil des circulaires, instructions et autres actes émanés du ministère de la justice ou relatifs à ce département, années 1919, 1920, 1921*, Bruxelles, Imprimerie du Moniteur belge, 1923.